

Association pour le Vivre Ensemble à Colombes (AVEC)

231 rue Jules Ferry– 92700 COLOMBES

Tél : 01 47 81 24 91 Fax : 01 47 81 25 62



**COMPTE RENDU - CA
DU MERCREDI 12 AVRIL 2023 A 19H**

Présent.es : Annie Debrenne, Anne Laurent, Florence Gautier, Evelyne Lanoir, Maryse Decock, Soraya Nouioua, Paulette Thorel, Leïla Kochlef, Jean Mouchacca, Michel Mazic, Philippe Le Prévost. Redha Benaouicha, directeur, Elizabeth Choquet, Maire adjointe.

Excusées : Geneviève Trocmé, Martine Antognazza, Naouel Fekhy, Salima Ait M'Bararek, Laurence Nouioua.

Il est présenté à l'ordre du jour les points suivants :

- La « Cité Éducative » et présentation des différents projets du CSC Petit Colombes
- Échanges autour des tarifs saison 2023 – 2024
- Retour sur la commission de suivi du 29/03/2023
- Questions diverses

1. La « Cité Éducative » et présentation des différents projets du CSC Petit Colombes

On se reportera aux différents documents fournis :

Rappel : le quartier du Petit Colombes a été labellisé « Cité Éducative », ce qui a permis de débloquer une enveloppe budgétaire sur 3 ans renouvelable, le CSC est copilote dans ce dispositif sur 3 groupes de travail : parentalité / petite enfance / orientation,insertion

Deux autres groupes de travail : culture, sport-santé

Les Fiche-Projet expliquent la façon dont ont été conçus les projets, leur finalité et les actions engagées. Le descriptif complet est à disposition.

- Les ateliers Eveil parents-enfants entamés sur 2022 ont été reconduits et fonctionnent bien.

- Les Ateliers philo intéressent de 2 à 6 classes par école maternelle et primaire pour 10 séances, un des buts est de rendre aux différents publics confiance en eux. Pour des élèves du collège Marguerite Duras, les préparer à devenir des citoyens responsables et éclairés ... et pour certains les préparer aux concours d'éloquence !

En projet, il est envisagé d'élaborer un recueil sur ce qui aura été fait.

- L'atelier accueil enfant doit déboucher sur la création d'une halte-garderie, soit éphémère soit fixe. Le CSC est en discussion avec la ville sur la mise à disposition des locaux, dans le respect des dispositions définies par en particulier la PMI pour ce type d'équipement. Plusieurs scénarios seront présentés.

Le projet est en cours d'instruction.

Association pour le Vivre Ensemble à Colombes (AVEC)

231 rue Jules Ferry– 92700 COLOMBES

Tél : 01 47 81 24 91 Fax : 01 47 81 25 62

- Projet Jouons tous ensemble voudrait faire rentrer les parents dans les écoles par le biais du jeu, afin de recréer du lien intergénérationnel.
- Projet Apprendre à apprendre permet d'apporter aux parents des techniques pratiques pour les aider auprès de leurs enfants dans l'apprentissage de ce qu'ils étudient à l'école.
- Projet Parler pour que les enfants écoutent, se veut un soutien à la fonction parentale, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences en communication vis à vis de leurs enfants.
- Projet Stages de révision – Apprentissage de base, déjà existant en 2022 a été lui aussi reconduit, avec un accompagnement renforcé et il permet une ouverture vers les lycéens de Guy de Maupassant.

On voit qu'un véritable réseau est en train de se mettre en place, et travaille dans l'intérêt des familles et des enfants. Il faut que ces projets fassent l'objet d'une communication renforcée vers toute la population, le CSC propose de réaliser une exposition qui présenterait l'ensemble du projet, cette expo pourrait ensuite tourner dans les lieux concernés (écoles, collège, médiathèque etc,,). Pourquoi ne pas envisager un micro trottoir pour recueillir la parole de ceux qui sont concernés ? Un projet Communication pourrait être déposé.

2. Échanges autour des tarifs saison 2023 – 2024

Le tableau présentant les différents tarifs pour la saison 2023-2024 est joint au présent compte rendu :

Le Quotient Familial a été mis à jour et est désormais réactualisé sur la grille du QF de la ville. Conformément à la décision prise, il y a désormais fusion de l'adhésion à l'AVEC, organisme gestionnaire avec l'inscription aux différentes activités proposées par le CSC, il existe la possibilité de faire un don à l'AVEC.

Globalement, les tarifs sont inchangés, seuls le forfait adulte Volley et les forfaits Judo et Karaté enfants sont remis dans le mode de tarification commun. Il est demandé au CA d'appliquer ces tarifs dès la mise en place des nouvelles inscriptions, donc avant la validation par la future AG, si celle-ci ne validait pas, nous serions alors amenés à faire des avoirs ou demander le complément.

A l'unanimité, les membres du CA présents et représentés valident ce point.

3. Retour sur la commission de suivi du 29/03/2023

La commission a fait l'objet d'un échange avec les services de la ville sur l'année écoulée, il n'y a pas eu de réels problèmes rencontrés, le principal souci concerne la disponibilité des locaux,(voir le poste précédent avec la création de la halte-garderie), il y a énormément d'associations sur la ville qui sont en demande de locaux, et le lancement sur les deux quartiers Victor Basch et Petit Colombes des travaux de l'ANRU ne facilite guère les choses car il faut reloger de nombreuses associations. Egalement évoqué le sujet récurrent de l'entretien des locaux.

Association pour le Vivre Ensemble à Colombes (AVEC)

231 rue Jules Ferry– 92700 COLOMBES

Tél : 01 47 81 24 91 Fax : 01 47 81 25 62

4. Questions diverses

Point sur le dispositif Solidiag :

Anne qui a participé à la réunion sur le Projet Solidiag, à propos de la précarité énergétique nous a fait un rapport sur ce qui est sorti de cette réunion :

- il est mis en place un dispositif concernant cette précarité énergétique, beaucoup de personnes sont dans l'ignorance et sont de fait dans un « non accès » aux droits. Il convient donc d'être en mesure de repérer les ménages qui pourraient bénéficier de ces aides.

Il y a trois diagnostics, sur l'eau, l'air et l'électricité.

Le but est aussi d'amener les gens à modifier leurs pratiques ; on leur propose une réunion d'information, l'établissement des diagnostics, et un suivi sur un an. Il faut que ces personnes soient « partie prenante » dans ce dispositif, on pourrait leur demander par exemple quel serait leur projet s'ils arrivaient à économiser sur leurs dépenses en se conformant à ce qui est proposé, et quelle serait alors la façon dont ils utiliseraient cet argent économisé ...

La question qu'on peut et doit se poser à notre niveau, c'est quelles sont les actions possibles à mener en tant que CSC pour aider ces publics à adhérer à ce dispositif.

- Signature de la pétition du collectif « changer de cap » en direction de la CAF

Le CA est d'accord pour signer au nom de l'association, tout en faisant valoir qu'il n'y a pas que la CAF qui doit remettre de l'humain dans sa communication, ce sont en fait la quasi-totalité des services dits publics qui sont aujourd'hui concernés...

- Aménagement de l'îlot 7

La municipalité de Colombes et son aménageur éCo.urbain, poursuivent leur action dans la transition écologique et énergétique au service des habitants, des entreprises et des associations.

Nous avons été contactés en tant qu'association du quartier, Annie, Laurence et Philippe ont participé à une visio pour présenter les activités du CSC et la façon dont nous pourrions – éventuellement - être forces de proposition pour l'aménagement de cette parcelle qui va faire l'objet d'une « expérimentation » pendant 3 ans.

Il y aura une prochaine réunion le 18 avril pour rentrer un peu plus dans le vif du sujet.

- Le Budget participatif 2023

La question est un peu la même que pour le sujet précédent, comment être une possible force de persuasion pour que nos publics participent ?

Association pour le Vivre Ensemble à Colombes (AVEC)
231 rue Jules Ferry– 92700 COLOMBES
Tél : 01 47 81 24 91 Fax : 01 47 81 25 62

- La réserve communale de sécurité civile

Les documents dont nous disposons seront mis à disposition à l'accueil.

- Dispositif Mécènes Solidaires

C'est un dispositif qui permet à des structures de se voir allouer un budget sur proposition d'un projet.

Un Conseil d'Administration composé du Maire et d'un élu, de 3 chefs d'entreprise de Colombes et de 3 personnalités statue sur l'attribution des subventions. C'est le cabinet Alternative Media qui a en charge ce dispositif, d'ores et déjà 15000 € sont susceptibles d'être attribués.

Ce n'est pas - de l'avis du CA - à nous de faire une demande, mais nous pouvons probablement aider d'autres associations pas ou peu subventionnées pour le montage d'un dossier.

- Exposition sur les causes des migrations forcées

Envisagée pour être dans les locaux du CSC lors de la semaine des solidarités, fin novembre début décembre 2023, cette expo en coopération avec l'ASTI doit impérativement bénéficier d'une grosse communication sur et avec la ville. Il est envisagé d'y faire venir les scolaires et collégiens, et plus si possible.

- Proposition de créer un club lecture au CSC

Il est demandé que le groupe de travail Culture Loisirs se saisisse de la question.

Fin de la réunion 21h10

Rédigé par Philippe